



FFvolley

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°2 DES 29 ET 30 OCTOBRE 2021

SAISON 2021/2022

Présents :

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA (visioconférence), Annie PEYTAVIN, Dany ROMAIN

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO (visioconférence), Michel BOURREAU (le 29/10), Laurent DANIEL, Richard GOUX, Jean-Louis LARZUL (visioconférence), Jean-François MOLEY, Alexandre TRAN BA THO

Excusés :

Alexandre COUDERC, Ludovic GUILLET

Assistent :

Éric TANGUY (Président de la FFvolley), Sébastien FLORENT (Secrétaire Général de la FFvolley – visioconférence)

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis à Choisy-le-Roi au 23 Avenue Louis Luc.

La Présidente reprend l'ordre du jour :

- Informations de la Présidente
- Informations de l'Exécutif
- Examen des procès-verbaux parus depuis la dernière réunion du Conseil de Surveillance (11 juin 2021) :
 - o Bureau Exécutif
 - o Conseil d'Administration
 - o Commissions
 - o Complément au Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale
- Retour d'activité des membres du Conseil de Surveillance
- Examen des rapports en cours
- Points divers

La réunion est ouverte à 17h le vendredi 29 Octobre 2021.

Aline GEMISE-FAREAU remercie les membres présents et souhaite la bienvenue à Dany ROMAIN qui prend la place laissée vacante par Michel COZZI, démissionnaire suite à sa nomination à la tête de la Commission Centrale Sportive.

Elle précise qu'une liaison en visioconférence est également mise en place pour les membres ne pouvant assister à la réunion.

Comme habituellement, la première partie de la réunion est l'occasion d'échanges entre les conseillers et permet de préparer les échanges qui auront lieu en seconde partie, avec l'Exécutif.

L'Exécutif sera représenté par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Après échanges et corrections, le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2021 est adopté à l'unanimité. Madame Dany ROMAIN, qui n'était pas membre du Conseil de Surveillance lors de cette réunion, s'est abstenue.

EXAMEN DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Les différents procès-verbaux émis depuis la dernière réunion du Conseil de Surveillance sont évoqués en séance, les membres s'étant répartis le suivi de ceux-ci, présentent leurs observations.

Le Conseil de Surveillance s'étonne par ailleurs de l'absence de PV de la Commission Centrale d'Arbitrage.

Il constate aussi l'envoi très tardif des documents, ce fut encore le cas pour le Conseil d'Administration du 7 Octobre. Cet envoi tardif ne permet pas un examen complet avant la séance d'autant plus que les documents sont nombreux.

Le Conseil de Surveillance demande à l'Exécutif d'y être plus attentif.

De façon générale, plusieurs remarques sont actées sur quelques problèmes de fonctionnement. Le Conseil de Surveillance fera parvenir au Secrétaire Général un courrier contenant ses remarques.

INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

La Présidente informe le Conseil de Surveillance des points abordés lors du dernier Bureau Exécutif. Ceux-ci sont repris en présence du Président.

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LEURS ACTIVITES

Comité de gestion du CD14

La mission des membres du Conseil de Surveillance, désignés pour faire partie du Comité de Gestion, a pris fin avec l'organisation d'une assemblée générale électorale qui a permis la mise en place d'une nouvelle équipe.

Le Comité de Gestion n'a pas eu la tâche facile, quasiment aucun document comptable n'a été communiqué par l'ancienne équipe. De plus le Comité de Gestion a mis au jour des

mouvements sur le compte bancaire, qui en l'absence du moindre justificatif, posent problèmes.

Un rapport complet et détaillé a été remis à l'Exécutif.

Etude concernant l'arbitrage

Le rapport a été complété et envoyé aux membres du Conseil de Surveillance.

Suivi social

Le tableau de bord social suivi par le Conseil de Surveillance est examiné en séance.

Compte tenu notamment du chômage partiel, la comparaison avec les exercices précédents n'apporte aucun élément.

L'effectif n'a pas évolué et les postes libérés suite aux licenciements économiques n'ont pas été remplacés à ce jour.

INFORMATIONS DE L'EXECUTIF

Le Président Eric TANGUY évoque l'été exceptionnel vécu par la FFvolley, bien sûr avec l'Equipe de France Masculine, mais aussi avec l'Equipe de France Féminine qui a permis une forte visibilité dans les médias et qui autorise à penser que le Volley va franchir une marche.

Les points suivants sont évoqués et commentés :

- Le fonctionnement de la FFvolley pendant cet épisode sanitaire
- La situation du nouvel entraîneur de l'Equipe de France Masculine
- Les perspectives de partenariat et le plan qui sera mis en place par la FFvolley avec un objectif financier ambitieux
- L'état des licenciés au jour de la réunion : très forte augmentation constatée qui nous amène à des chiffres supérieurs à ceux d'avant COVID. L'augmentation est particulièrement marquée dans les catégories Jeunes. Par contre le nombre de clubs est en baisse
- Formation : Très forte demande constatée lors de cette dernière période
- Résultat prévisionnel 2021 : celui-ci devrait être fortement excédentaire, cet excédent permettant d'envisager de grandes actions de développement pour les prochaines années
- Diffusion TV : malgré le désengagement probable de L'Equipe TV, les résultats obtenus et les contacts noués laissent espérer une diffusion plus importante de notre sport dans les médias

Points divers :

- Point sur la cellule mise en place pour le harcèlement et la radicalisation

A la demande du Conseil de Surveillance, le Président communique aux membres la situation à ce jour :

- Le Conseil de Surveillance interroge l'Exécutif sur des points qu'il a noté concernant le fonctionnement de la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi. Les réponses sont apportées en séance
- Informations Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance souhaite être en copie des courriers ou notes de diffusion générale tant à destination des Ligues Régionales, des Comités Départementaux, ou des clubs. Le Secrétaire Général indique, qu'en principe, cela est déjà en application.

Le Conseil de Surveillance demande aussi qu'un ou deux de ses membres puissent assister aux réunions en visioconférence des Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs, lorsque celles-ci sont organisées, en précisant qu'ils ne seraient là qu'en simple auditeurs.

PROJET FEDERAL

Celui-ci vient d'être publié et devra être étudié par le Conseil de Surveillance.

PLANNING DES REUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les prochaines réunions du Conseil de Surveillance se dérouleront selon le calendrier suivant :

Réunions plénières (en présentiel, sauf problèmes sanitaires) :

- vendredi 28 et samedi 29 janvier 2022
- vendredi 1^{er} et samedi 2 avril 2022 (préparation du rapport à l'Assemblée Générale)

Par ailleurs, des réunions en visioconférence sont prévues avant chaque Conseil d'Administration.

La Présidente du Conseil de Surveillance remercie les membres, le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley d'avoir participé à cette réunion.

Fin de la réunion le samedi 30 octobre 2021 à 12h30.

La Présidente
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire
Philippe VENDRAMINI